

MUESPACH



Bulletin d'information communal

N° 71 / Décembre 2015

Joyeux Noël
Scheeni Wianachta



Informations pratiques

Secrétariat de la mairie



Horaires d'ouverture

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 09 h à 11 h |
| Mardi | 14 h à 17 h |
| Mercredi | 09 h à 11 h |
| Jeudi | 14 h à 18 h |
| Vendredi | 09 h à 11 h |

Téléphone

03 89 68 61 24

Mail

mairie-de-muespach@wanadoo.fr

Site internet

www.muespach.fr

Agence Postale



Horaires d'ouverture

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 14 h à 17 h |
| Mardi | 09 h à 12 h |
| Jeudi | 09 h à 12 h |
| Vendredi | 14 h à 17 h |
| Samedi | 09 h à 12 h |

Déchetterie Communale

Verres, vêtements, piles

Horaires d'ouverture

| | |
|--|-------------|
| Lundi au samedi | 08 h à 20 h |
| Interdites les jours fériés et Dimanche | |

Déchetterie COMCOM Waldighoffen



Horaires d'ouverture

| | |
|----------|---------------------------|
| Lundi | 14 h à 17 h |
| Mercredi | 09 h à 12 h |
| Vendredi | 14 h à 17 h |
| Samedi | 09 h à 12 h et 13 h à 17h |

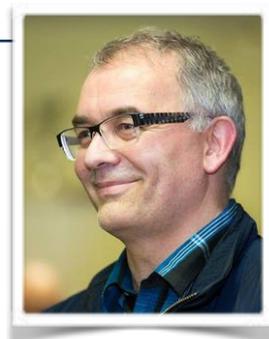
Ce bulletin d'information a été conçu par la commission
« Information et Communication »

Les textes et photos proviennent des différentes commissions
et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.

Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.
Impression par l'Imprimerie AZ. Bulletin communal tiré à 450 ex.

Photo de couverture : Raymond Weigel

Le Mot du Maire



Chères Muespachoises, Chers Muespachois,

En préparant ce texte, j'avais commencé à énumérer les différentes actions et réalisations de l'année 2015 et voilà qu'arrivent des événements tragiques en France par ces attentats barbares. Depuis s'enchainent informations, réunions et directives émanant de la préfecture et de l'académie. Impossible de rester insensible à cela. Je vous propose donc de consacrer la rétrospective 2015 lors de la cérémonie des voeux qui se déroulera le dimanche 17 janvier, et de réserver le mot du maire aux valeurs que nous devons développer et qui doivent nous animer encore plus dans cette période de fêtes.

Voilà tout juste 100 ans que Einstein a élaboré sa théorie sur la relativité générale. Cela a bouleversé les sciences. Je vous invite aujourd'hui à travailler non pas sur la relativité générale d'Einstein mais sur notre généralisation de la relativité.

Nous devons relativiser !

Evidement il est pénible et rageant de découvrir le chien du voisin faire ses besoins sur notre beau gazon. Il est énervant de voir tomber les feuilles de l'arbre d'à côté envahir notre cour. Comme c'est fatigant d'entendre des enfants jouer et crier.

Mais que sont toutes ces choses pénibles à côté de ceux qui ont perdu un être cher dans les attentats ? Quelle importance ont ces désagréments face à des familles dévastées par un accident d'arme à feu ?

En relativisant nous découvrirons que toutes ces choses pénibles qui peuvent nous pourrir la vie sont bien petites et puériles à côté de certaines autres. Apprenons à découvrir la beauté qui est autour de nous. Développons la vision du beau et du bien, et ainsi, petit à petit, à force d'apprivoiser et de nourrir le positif, le négatif aura de moins en moins d'importance.

Ce négatif qui nous rendait malheureux sera écrasé par le bonheur engendré par le positif.

Le chien du voisin pourrait ainsi devenir notre ami. Il veille d'ailleurs sans doute déjà sur notre habitation en notre absence. Les feuilles mortes d'à côté seront peut être l'occasion de discuter avec notre voisin et de partager des choses. Les enfants qui jouent nous rappelleront que nous étions nous aussi des enfants et leur joie pourra nous contaminer.

Profitons de la vie, profitons de la présence de nos proches, relativisons, développons le beau et passons un très Joyeux Noël !

Philippe HUBER,
votre Maire

Commission des Budgets/Finances

Compte rendu des différentes délibérations du conseil municipal concernant la commission des budgets/finances pour cette année 2015.

L'année 2015 aura été marquée par d'importants travaux cités dans le compte-rendu de la commission des Travaux.

Une partie de ces investissements a été financée par un prêt de 170000€ au taux exceptionnel de 1,51% sur 15 ans contracté auprès du Crédit Agricole.

A noter que nous n'avons pas reçu d'offre du Crédit Mutuel suite à notre demande.

Afin de ne pas accabler d'avantage les Muespachois il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux bien que les dotations de l'état soient en baisse très significative.

Baisse qui va se poursuivre l'an prochain sur le même rythme. Alors que d'un autre côté l'état nous impose une mise en conformité en matière d'accessibilité de nos bâtiments communaux, si tant est que ce soit possible pour certains d'entre eux. Une étude est en cours afin d'en évaluer le coût global et décider ceux qui ne pourront pas être mis en conformité.

Dans un contexte de plus en plus contraignant, 2 choix s'offrent aux communes.

Soit augmenter les taux d'imposition pour compenser ces baisses de dotations, comme l'on fait certaines communes dès cette année, et continuer comme si de rien n'était, soit gérer les dépenses communales de manière encore plus efficiente.

C'est cette dernière option que nous avons prise.

La rigueur de la gestion ne sera pas suffisante, nous devons en plus faire des choix parmi les nombreux investissements que nous pourrions faire. "Ne pas faire" ou "faire autrement" sera ainsi employé régulièrement.

DELIBERATION N° 2015/013 – BUDGETS ET FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2014

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN GRANDCLAUDE, 2ème adjoint, chargé des finances,

DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2014, service « Commune », dressé par Monsieur PHILIPPE HUBER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

LUI donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-1) Rappel des inscriptions budgétaires de l'année 2014

| INVESTISSEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| -dépenses ordinaires | 241.900,00 € | -recettes ordinaires | 429.097,30 € |
| -déficit reporté | 187.197,30 € | -excédent reporté | 0,00 € |
| Total | 429.097,30 € | Total | 429.097,30 € |
| FONCTIONNEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
| -dépenses ordinaires | 914.062,23 € | -recettes ordinaires | 780.287,00 € |
| -déficit reporté | 0,00 € | -excédent reporté | 133.775,23 € |
| Total | 914.062,23 € | Total | 914.062,23 € |

-2) Résultats issus du compte administratif de l'année 2014

| INVESTISSEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|--|---------------|---|---------------------|
| -dépenses émises | 130.479,10 € | -recettes émises | 298.652,11 € |
| Solde d'exécution : déficit | 0,00 € | Solde d'exécution : excédent | 168.173,01 € |
| FONCTIONNEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
| -dépenses émises | 726.440,70 € | -recettes émises | 805.839,44 € |
| Solde d'exécution : déficit | 0,00 € | Solde d'exécution : excédent | 79.398,74 € |

-3) Constatation du résultat cumulé réel de l'année 2014

| INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|---------------------------|---------------------|---------------------------|----------------------|
| Excédent 2013 | +0,00 € | Excédent 2013 | +133.775,23 € |
| Recettes 2014 | +298.652,11 € | Recettes 2014 | +805.839,44 € |
| Déficit 2013 | -187.197,30 € | Déficit 2013 | -0,00 € |
| Dépenses 2014 | -130.479,10 € | Dépenses 2014 | -726.440,70 € |
| Total | -19.024,29 € | Total | +213.173,97 € |
| Restes à réaliser : | | | |
| -dépenses | -5.900,00 € | | |
| -recettes | +0,00 € | | |
| Résultat réel 2014 | -24.924,29 € | Résultat réel 2014 | +213.173,97 € |

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

**le Conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,
(Monsieur PHILIPPE HUBER, Maire, n'a pas pris au vote)**

ARRETE les résultats tels que résumés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la Commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à cette décision.

DELIBERATION N° 2015/021 – BUDGETS ET FINANCES – TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES POUR L'ANNEE 2015 – VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les divers éléments nécessaires pour la décision à prendre ont été réceptionnés le 04 mars 2015. Il présente l'état n° 1259-COM portant notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015. Il invite le Conseil municipal à délibérer.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi de finances pour l'année 2015,

VU le Code général des impôts,

VU l'état n° 1259-COM portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'année 2015,

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire, concernant les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment les limites de chacun d'eux d'après les textes législatifs et réglementaires, les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 9 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

-en prévoyant le maintien des taux de l'année 2014 soit

| Nature de la taxe | Taux de référence année 2014 | Taux de référence année 2015 | Bases prévisionnelles | Produit attendu de l'année 2015 |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| Taxe d'habitation | 17,54 % | 17,54 % | 1.150.000 € | 201.710 € |
| Foncier bâti | 11,08 % | 11,08 % | 704.200 € | 78.025 € |
| Foncier non bâti | 87,99 % | 87,99 % | 48.800 € | 42.939 € |
| Cotisation foncière des entreprises | 21,64 % | 21,64 % | 33.100 € | 7.163 € |
| | | | 1.936.100 € | 329.837 € |

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la Commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à cette décision.

DELIBERATION N° 2015/023 – BUDGETS ET FINANCES – BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2015

Monsieur le Maire présente les propositions inscrites dans le cadre du budget primitif de l'année 2015, service « Commune ». Il invite le Conseil municipal à délibérer.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, et L.2311-1 à L.2343-2,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les dispositions de la nomenclature comptable M14,

CONSIDERANT le délai offert aux communes pour l'année 2015 pour voter le budget primitif, soit jusqu'au 15 avril 2014,

VU l'avis de la commission « Finances-Budget »,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif de l'année 2015, service « Commune » arrêté comme suit :

| Sections | Dépenses | Recettes |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonctionnement | 966.586,68 € | 966.586,68 € |
| -report du résultat 2014 | 0,00 € | 188.249,68 € |
| -nouveaux crédits 2015 | 966.586,68 € | 778.337,00 € |
| Investissement | 386.460,97 € | 386.460,97 € |
| -report du résultat 2014 | 19.024,29 € | |
| -report de crédits 2014 | 5.900,00 € | |
| -nouveaux crédits 2015 | 361.536,68 € | 386.460,97 € |
| TOTAUX | 1.353.047,65 € | 1.353.047,65 € |

PRECISE que le budget de l'exercice a été établi en conformité avec la nomenclature M14 et a été voté à l'intérieur de chaque section par chapitre,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la Commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à cette décision.

Commission des Affaires Techniques

Compte rendu des différentes délibérations du conseil municipal concernant la commission des affaires techniques (voirie communale, bâtiments communaux) pour cette année 2015.

Les muespachois auront remarqué que l'année 2015 a été marquée par d'importants travaux sur 3 chantiers. Tout d'abord avec la réalisation de la 3^e tranche de pose des trottoirs sur la rue de Steinsoultz suite aux travaux d'assainissement de la Comcom.

Au vu du peu de macadam restant de la route initiale suite à ces travaux, il a été décidé en accord avec la Comcom de refaire entièrement celle-ci sans attendre une très hypothétique réalisation par le Conseil Départemental.

Ainsi toute la traversée du village se trouve refaite à neuf.

L'éclairage a également été remplacé par des candélabres à led identiques à ceux des deux premières tranches. Dans un souci d'harmonie les 4 lampadaires se trouvant à l'entrée du village ont également été changés et seront réutilisés ultérieurement dans une autre rue.

Après maints et maints reports, le parking du cimetière a été réalisé ainsi que le début de l'aménagement de son accès par la pose d'un grillage côté local communal, en lieu et place des charmilles, afin de dégager de l'espace. L'autre côté est à l'étude pour l'an prochain.

Et enfin la pose d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales communales dans la rue de Steinsoultz en remplacement de celle posée il y a fort longtemps et qui s'était effondrée sur plus de 10 mètres.

DELIBERATION N° 2015/012 – VOIRIE – TRAVAUX – RUE DE STEINSOULTZ – RESULTAT DE LA CONSULTATION ET CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante du projet de travaux suivants : travaux de voirie et d'éclairage public de la RUE DE STEINSOULTZ. Il informe qu'une consultation d'entreprises a été réalisée conformément au Code des marchés publics dans le cadre d'une procédure adaptée. Il présente la proposition de la commission d'appel d'offres chargée de l'ouverture des plis et de l'instruction des enveloppes réunie le lundi 02 mars 2015. Il rappelle également que les critères d'attribution ont été fixés comme suit : 50% pour le prix ; 10% pour le délai proposé ; 40% pour la valeur technique. Il fait part que le financement se ferait par une subvention du CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN (demande à transmettre avec la présente délibération) et de la contraction d'un emprunt dont les caractéristiques feront l'objet d'une délibération ultérieure. Enfin, il rappelle que les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 2151 / Réseaux de voirie » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif 2015. Il invite le Conseil municipal à délibérer.

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire,

VU les offres présentées et les résultats de leur contrôle réalisés,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser cette opération,

VU le rapport d'analyse des offres et la proposition de la commission d'appel d'offres,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DONNE un avis favorable à la réalisation de l'opération visée ci-dessus,

DECIDE de retenir les sociétés suivantes pour la réalisation des travaux :

-lot n° 1/VRD : la société PONTIGGIA, ayant son siège à WITTENHEIM, pour l'offre correspondant au montant de 89.180,00 € H.T., soit 107.016,00 € T.T.C., renégociée au montant de 86.504,60 € H.T., soit 103.805,52 € T.T.C., classée première en tenant compte des critères préalablement fixés,

-lot n° 2/Eclairage public : la société RESEAU LUMIERE D'ALSACE/CEGELEC/WERNY, ayant son siège à WITTELSHEIM, pour l'offre correspondant au montant de 28.620,00 € H.T., soit 34.344,00 € T.T.C., classée première en tenant compte des critères préalablement fixés,

DECIDE d'imputer cette dépense à l'article « 2151 / Réseaux de voirie » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif 2015,

CONSTATE que le coût total de l'opération ne dépasse pas le coût initialement prévu,

DECIDE de financer cette opération de la manière suivante : contraction d'un emprunt + subvention du Département (en cours d'instruction) + éventuellement autofinancement pour le solde,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.

DELIBERATION N° 2015/044 – VOIRIE – RUE DE STEINSOULTZ – POSE D'UN TAPIS D'ENROBES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH a décidé par délibération du 02 octobre 2014 de réaliser des travaux d'assainissement et d'eau potable dans la RUE DE STEINSOULTZ à MUESPACH. Dans le cadre de ces travaux, des travaux de compétence communale ont été réalisés (enrobés part communale). En vertu des dispositions du titre I de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985, il y a lieu d'établir une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage par laquelle sera confié la mission de réaliser cette opération au nom et pour le compte du maître d'ouvrage, en l'occurrence la commune de MUESPACH dans les conditions fixées par ladite convention. Le programme détaillé de l'opération figure à l'annexe n° 1 de la convention et l'enveloppe financière prévisionnelle est de 43.908,00 € H.T. sans T.V.A., prise en compte sur les crédits existants à l'article « 2151 / Réseaux de voirie » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif de l'année 2015. Il invite le Conseil municipal à délibérer.

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire,

VU le projet de convention présenté,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser cette opération,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 6 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions

(Mme Régine RENTZ et M. Michel MUNCH),

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au nom de la commune de MUESPACH dans la signature de la convention visée en préambule pour la réalisation de l'opération indiquée,

DECIDE d'imputer le montant de la dépense indiquée ci-dessus à l'article « 2151 / Réseaux de voirie » du chapitre « 21 / Immobilisations corporelles » de la section « Dépenses d'investissement » du budget primitif 2015,

DECIDE de financer cette opération de la manière suivante : autofinancement sur les fonds libres budgétaires,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.

Association foncière

Les travaux effectués par l'association foncière en 2015 sont les suivants :

- 2179 mètres de fossés ont été curés.
- La rue de Steinsoultz a été rabotée sur une profondeur de 19 cm, le produit de ce rabotage a été utilisé pour rénover des chemins de l'AF dont :
- 150 m chemin de Werentzhouse, près du Rosenacker.
- 100 m chemin du Pfirterweg, près du Krummenacker.
- 500 m chemin du Durmenacherweg (Judenweg).
- 340 m chemin entre Kleinfeld et Wohrmatten.
- 100 m chemin de la vieille route entre Schorenacker et Beckenacker.



C'est grâce à l'entraide des agriculteurs de Muespach que le rabotage a pu être effectué dans de bonnes conditions.

Commission Forêt

La vente du bois d'industrie se termine avec un résultat plutôt satisfaisant.

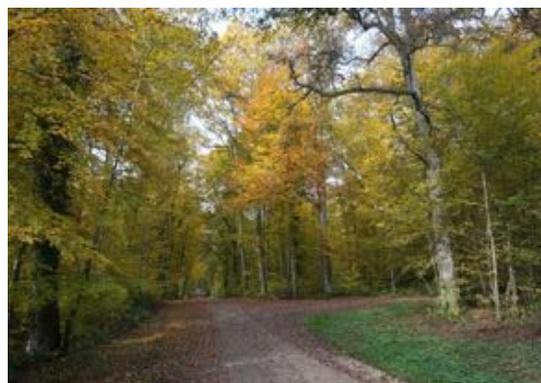
Parmi les essences encore prisées se trouve le frêne contrairement au bois énergie qui a été boudé (hiver doux et prix bas du fuel).

Les coupes sur pied n'ont suscité que peu d'intérêt.

Comme chaque année nous conseillons aux acquéreurs de stères, de les enlever le plus rapidement possible de la forêt.

Une partie du fruit de ces ventes a naturellement été réinvestie dans la forêt:

- Divers travaux sylvicoles entrepris par l'ONF
- Marquage des parcelles.
- Remise en état des chemins d'accès au "Langholtz"



DELIBERATION N° 2015/009 – FORET COMMUNALE – TRAVAUX PATRIMONIAUX DE L'ANNEE 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme des travaux patrimoniaux pour l'année 2015 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS. Il donne les détails les principaux éléments suivants :

-travaux de maintenance : entretien du périmètre en parcelles 5a, 12, 13 et 18 pour 850,00 € H.T.,

-travaux sylvicoles : nettoyage de régénération en parcelles 13, 16 et 18, toilette après exploitation en parcelles 5, 8, 9 et 11 pour 4.650,00 € H.T.

-travaux d'infrastructures : ouverture pour cloisonnement d'exploitation en parcelles 2, 4 et 24, maintenance de cloisonnement d'exploitation en parcelle 22, réfection généralisée d'infrastructures dans le massif du Langholz pour 8.680,00 € H.T.,

-travaux divers : dénombrement et réception des lots de bois de chauffage en parcelles 3 et 7 pour 230,00 € H.T.,

soit un total H.T. de 14.410,00 € H.T. Il invite le Conseil municipal à délibérer.

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire,

VU le programme de travaux présenté,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser ces opérations,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le Conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DECIDE d'approuver sans observation le programme de travaux patrimoniaux pour l'année 2015, tel que présenté par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.

DELIBERATION N° 2015/065 – FORET – COUPES DE BOIS DE L'ANNEE 2016 - PREVISIONS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2016 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS. Il donne les détails des principaux éléments suivants :

-bois d'œuvre et d'industrie : 604 m3 issus des parcelles 2A, 22, 24 et 4

-bois de feu : 206 m3 soit 295 stères issus des parcelles 2A, 22 et 4

-volume non façonné : 372 m3 soit 531 stères issus des parcelles 2A, 22, 24 et 4

soit une recette brute prévue de 47.270,00 € H.T.

-dépenses d'exploitation prévues (personnel de 0,00 €, abattage et façonnage à l'entreprise de 21.190,00 € H.T., débardage et câblage de 6.510,00 € H.T., honoraires de 2.652,00 € H.T.),

soit une dépense brute prévue de 30.352,00 € H.T.

soit un bilan prévisionnel net excédentaire de 16.918,00 € H.T.

Il demande à l'assemblée si celui-ci relève des observations et invite le Conseil municipal à délibérer.

le Conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DECIDE d'approuver sans observation l'état prévisionnel des coupes de bois pour l'année 2016, tel que présenté par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS,

DEMANDE à Monsieur le Maire que ces divers montants soient inscrits dans le cadre du budget primitif de l'année 2016,

AUTORISE Monsieur le Maire à l'effet de représenter la commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à la présente décision.

Urbanisme (les demandes déposées et délivrées au 31 octobre 2015)

Permis de construire

| | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|--------------------|---|
| WISSELMANN Serge Waldighoffen | Maison d'habitation | Rue du Gersbach | Arrêté d'autorisation du 31 mars 2015 |
| BURGET André Muespach | Garage | Rue de Ferrette | Refus tacite (défaut de dépôt des pièces complémentaires) |
| BRUNNER Georges Muespach | Garage | Rue des Prés | Arrêté d'autorisation du 30 juin 2015 |
| LIDY Frédéric Muespach | Agrandissement d'une maison | Rue du Ziel | Arrêté d'autorisation du 03 novembre 2015 |
| SCEA Le Châtaignier Muespach | Hangar Agricole | Rue de Steinsoultz | En cours d'instruction |

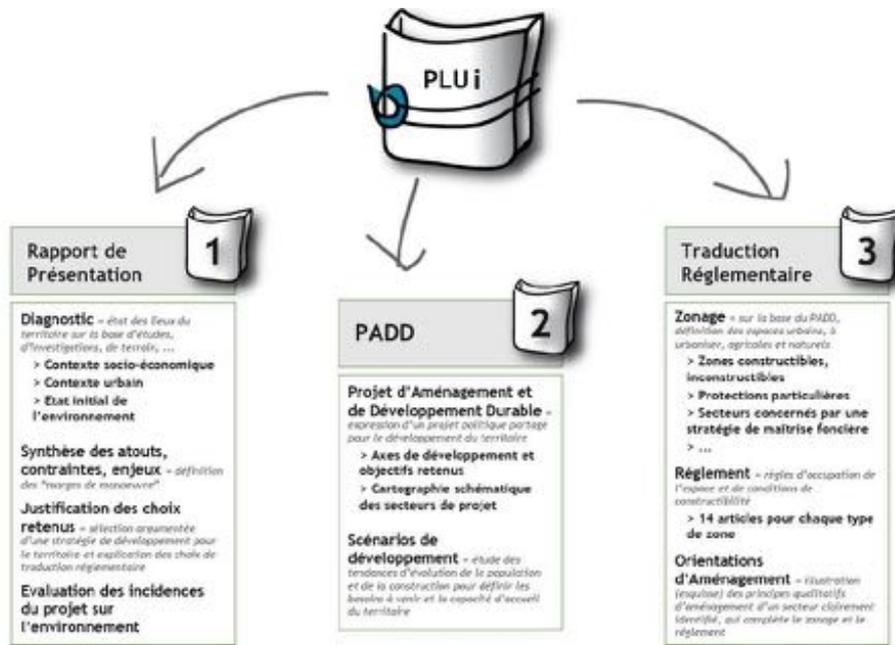
Déclarations préalables

| | | | |
|----------------------------------|---|----------------------------------|--|
| KUNTZ Rémi Feldbach | Division de parcelles pour construction | Rue du 1 ^{er} Septembre | Certificat de non opposition du 24.02.2015 |
| LEWON Ivan Muespach | Agrandissement de terrasse | Rue du Gersbach | Arrêté de non opposition du 13.04.2015 |
| GUTZWILLER Christian Muespach | Piscine | Rue de la Vieille Route | Arrêté de non opposition du 31.03.2015 |
| MEISTER Claude Muespach | Car port | Rue de la Fontaine | Arrêté de non opposition du 30.04.2015 |
| SIMON Patrick Muespach | Extension de la maison d'habitation | Rue du 1 ^{er} Septembre | Arrêté de non opposition du 19.05.2015 |
| SCHUMACHER André Muespach | Appentis de façade | Rue de la Montagne | Certificat de non opposition du 29.05.2015 |
| IMMO PRO Bartenheim | Division de parcelle pour constructions | Rue du 1 ^{er} Septembre | Certificat de non opposition du 29.05.2015 |
| IMMO PRO Bartenheim | Division de parcelle pour constructions | Rue de Steinsoultz | Certificat de non opposition du 29.05.2015 |
| BIECHLIN Alfred Muespach | Modification des façades | Rue de Steinsoultz | Certificat de non opposition du 01.06.2015 |
| KELLER Patrice Muespach | Serre | Rue de la Gare | Arrêté de non opposition du 21.05.2015 |
| GRETTER Jean Muespach | Couverture d'une terrasse existante | Rue de Steinsoultz | Certificat de non opposition du 22.06.2015 |
| KELLER Patrice Muespach | Agrandissement d'une véranda | Rue de la Gare | Arrêté de non opposition du 30.06.2015 |
| BRUNNER Gilbert Muespach | Agrandissement de la dalle du balcon | Rue des Vignes | Certificat de non opposition du 04.08.2015 |
| BRAND Benoît Muespach | Pose d'un Velux sur la toiture | Rue du 1 ^{er} Septembre | Certificat de non opposition du 08.09.2015 |
| GARDERE Hubert Muespach | Piscine | Rue de la Montagne | Arrêté de non opposition du 02.09.2015 |
| BRUN Ludovic Muespach | Modifications extérieures | Rue du 1 ^{er} Septembre | Certificat de non opposition du 28.09.2015 |

Plan Local d'Urbanisation intercommunal

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

C'est un document qui régit l'occupation et l'utilisation du sol en définissant la vocation de chaque espace, il exprime les projets d'aménagement du territoire : objectifs, besoins et développement à long terme, il est établi dans le respect de l'intérêt général et se réalise en concertation avec l'ensemble des élus locaux et des habitants.



Quelle commune et quel territoire voulons-nous laisser à nos enfants ?

Pour arriver à répondre à cette question tout en respectant les lois sur l'urbanisme et en gérant au mieux les intérêts de tous les habitants et futurs habitants de Muespach la commune a besoin d'outils et participe donc depuis peu à l'élaboration d'un nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) au sein de la CCIG (Communauté de Communes Ill et Gersbach), qui permet de profiter d'une mutualisation des moyens et d'une réflexion sur l'ensemble des communes. Ce PLUi définit les orientations générales dans un ensemble de domaines (aménagement, équipements, environnement, transports ...).

Il fixe les objectifs de consommation de l'espace foncier pour l'ensemble des communes de la CCIG et remplace tous les documents, PLU, POS, RNU en vigueur. Après plusieurs mois de travail, de réunions, de visites sur le terrain, d'élaboration de plans, le PLUi arrive en phase 3 et sera donc présenté aux habitants au printemps 2016 lors d'une réunion publique et devrait, après enquête publique, être finalisé en 2017.

Vie Culturelle

-DELIBERATION N° 2015/038 – VOIRIE – CIMETIERE – AMENAGEMENT D'UN PARKING

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de travaux suivants : aménagement d'un parking au cimetière. Il rappelle qu'une délibération n° 2014/053 a été prise au cours de la séance du 03 juin 2014 mais que le dossier a été repris dans sa totalité. A cet effet, il informe qu'une consultation a été lancée pour la réalisation de cette opération et donne les résultats de celle-ci.

DECIDE de retenir les sociétés suivantes :

-lot n° 1/Voirie : société TRAVAUX PUBLICS DU PAYS DE SIERENTZ, ayant son siège à SIERENTZ, pour le montant de 20.587,51 € H.T. soit 24.705,01 € T.T.C.,

-lot n° 2/Clôture : société CEMMA PRODUCTION , ayant son siège à WITTELSHEIM, pour le montant de 2.245,55 € H.T. soit 2.694,66 € T.T.C.,

DECIDE de financer cette opération par une subvention du Conseil Départemental et sur les fonds libres disponibles.

Le parking du cimetière a été aménagé au mois de juillet 2015, une clôture a été posée sur le côté gauche du chemin afin de sécuriser l'aire de jeux pour les enfants. Les bacs contenant les déchets ont été sortis du cimetière et placés à l'extérieur au coin du parking pour un meilleur tri. La commune et la commission du cimetière remercient de tout cœur les bénévoles de Muespach qui fleurissent et embellissent notre cimetière tout au long de l'année.



Restauration de la croix rue du Willerhof

Le calvaire a été réalisé probablement vers 1910 par Blaise Moser, un menuisier-sculpteur du village. La procession de la Fête-Dieu de la paroisse y faisait une halte. Une première restauration a été menée en 1960 par Aloïse Moser, son fils, sculpteur de crèches et statues d'église. Cela a permis de conserver l'inscription de 470 lettres en allemand gothique ornémenté, reprise sur une plaque de zinc. Pour la restauration actuelle, François Scheideck, a utilisé une technique de peinture polychrome de l'époque. C'est une voisine, Anna, âgée de 13 ans qui l'a aidé à reproduire fidèlement toutes les lettres du texte. Anna a fait preuve d'une formidable dextérité, sans doute liée à ses origines ukrainiennes et leurs traditions d'iconographie.

L'inauguration et la bénédiction de la croix ont eu lieu le dimanche 25 octobre en présence de nombreux villageois.



Révision des listes électorales



Les nouveaux arrivants, les non inscrits désirant voter ainsi que les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015 pour pouvoir voter en 2016.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2016 et qui ont été inscrits sur les listes de recensement militaire sont inscrits automatiquement sans démarche à faire (néanmoins il est prudent de s'en assurer en mairie avant le 31 décembre 2015).

La Mairie sera spécialement ouverte pour les inscriptions jeudi 31 décembre 2015 de 9h à 11h

***La mairie sera
fermée le 24 et 31 décembre 2015 (après-midi)
et ouverte le 31 décembre 2015 de 9h à 11h***

Muespach
le village que j'aime



*Le maire, les adjoints, les conseillers
municipaux, et l'ensemble des employés
communaux de Muespach vous souhaitent
de très belles fêtes de Noël.*

Commission sociale

La sortie des Aînés

Vendredi 19 juin, par une belle journée ensoleillée, le conseil municipal a organisé une sortie pour les aînés. Le maire Philippe Huber et l'adjointe Régine Rentz ont accompagné le groupe. Un départ matinal en bus depuis la place de l'église à Muespach a conduit les 72 excursionnistes à Ribeauvillé pour une visite commentée de la chocolaterie artisanale alsacienne Stoffel, suivie par une dégustation.

Ensuite poursuite par le vignoble jusqu'à Kogenheim où les aînés se sont régalez autour d'un copieux déjeuner « Pot au Feu traditionnel ».

L'après-midi, traversée de villages alsaciens jusqu'à Geispolsheim terminée par une visite ludique et pédagogique de la champignonnière « Champichoux ».



Le cycle de la vie

Naissances

| | | | |
|---------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| TECHER | Gauthier Enzo Gabriel | 30 janvier 2015 | 16b rue du Gersbach |
| MARTINEZ HALBSEISEN | LÉO Benito Patrice | 25 avril 2015 | 39 rue du 1 ^{er} Septembre |
| LERCH | Naël | 14 octobre 2015 | 9 rue de Ferrette |
| STERNBERGER | Charlotte Michèle Doris | 23 octobre 2015 | 2 rue du Château d'Eau |

Mariage

| | | | |
|-----------------|-------------------|-----------------|----------|
| MEISTER Nicolas | JOKTHONG Bussadee | 14 février 2015 | Muespach |
|-----------------|-------------------|-----------------|----------|

Décès

| | | | |
|-----------------------|----------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| GUTZWILLER | Jacques Louis | 02 février 2015 Muespach | 10, rue de la Vieille Poste |
| BLENNER née BRAND | Marguerite | 23 février 2015 Saint-Louis | 1 rue des Jardins |
| WESPISSER | Aimé | 28 février 2015 Altkirch | 9 rue de Steinsoultz |
| GROELL née SCHWEITZER | Germaine Marguerite | 11 mai 2015 Altkirch | 67 rue du 1 ^{er} Septembre |
| BLENNER | Joseph Gérard Blaise | 18 mai 2015 Saint-Louis | 91 rue du 1 ^{er} Septembre |

Nos Grands anniversaires

| 2015 | | | 2016 | | |
|---------------|-----------------------|------------|---------------|-------------|------------|
| 95 ans | | | 95 ans | | |
| Kueny | Aloyse | 06/07/2015 | Schmitt | Yvonne | 04/12/2016 |
| 90 ans | | | 90 ans | | |
| Groell | Germaine (décédée) | 14/03/2015 | Haas | André | 09/10/16 |
| Riether | Anne | 25/12/2015 | | | |
| 85 ans | | | 85 ans | | |
| Dreyer | Adrien | 06/03/2015 | Litzler | Madeleine | 04/12/2016 |
| Kuntz | Jeanne | 27/09/2015 | | | |
| 80 ans | | | 80 ans | | |
| Blind | Joseph | 11/03/2015 | Blenner | Louis | 17/01/2016 |
| Scherrer | Marguerite | 15/05/2015 | Ifrid | Gérardine | 06/03/2016 |
| Stoecklin | Lydia | 26/05/2015 | Groell | Roger | 29/03/2016 |
| Seginger | Yvonne | 13/06/2015 | Fetsch | Jean-Pierre | 09/06/2016 |
| | | | Fankhauser | Willy | 30/07/2016 |
| | | | Hatstatt | Sonja | 11/08/2016 |
| | | | Wespisser | Claire | 12/08/2016 |
| | | | Litzler | Raymonde | 17/08/2016 |
| | | | Schindler | Paulette | 08/10/2016 |



Nous remercions les habitants pour leur chaleureux accueil !

La commission sociale

Environnement

Opération Haut-Rhin Propre

La Commission Cadre de Vie remercie tous les bénévoles, le Conseil Municipal des Jeunes, les membres du Conseil Municipal et les citoyens bénévoles ayant participé à l'opération Haut-Rhin propre 2015 et lance d'ores et déjà un appel à tous les volontaires à participer à cette opération en 2016.



Dépôts de branches aux Langholtz

Conscient qu'il est difficile, voire impossible pour certains propriétaires d'emporter l'ensemble des branchages à la déchetterie de la ComcomM de Waldighoffen, il a été décidé de rouvrir trois fois au printemps et trois fois en automne le dépôt du Langholtz pour les personnes résidentes à Muespach. L'accès se fait uniquement en présentant un bon à retirer en Mairie. Seules les branches seront acceptées. Le reste des déchets verts devra être déposé à la déchetterie de la Comcom. Les dates d'ouverture du dépôt sont mises en ligne sur le site Internet un mois avant l'ouverture.

Les 10 commandements pour 2016

1. Ton voisin tu salueras et ton voisin te sourira.
2. Au Marché du village le mardi tu iras sinon il fermera.
3. Quand tu laboureras, sur ta parcelle tu resteras.
4. Rue de la gare en TGV tu ne passeras pas, ton pied tu lèveras.
5. Ta voiture, bien tu gareras, les piétons tu respecteras.
6. Ton trottoir en hiver tu déblaieras, les autres saisons tu balaieras.
7. Les encombrants à la déchetterie du verre tu ne jetteras pas, ou ordures tu seras.
8. Ton chien, gentil ou débile, dans le village seul ne se promènera pas.
9. Nos enfants, tu chériras, nos aïeux, tu protègeras.
10. Ton village tu aimeras et ton village te le rendra.

Environnement

Avis aux pigeons

Les pigeons du village, quelle que soit leur confession, ne sont plus les bienvenus dans notre paroisse. N'en déplaise à Noé, ces derniers ont lamentablement fienté dans le clocher du village !

Une entente, composée de bénévoles des Conseils de Fabrique et Municipal, main sur le nez, balai dans l'autre, a courageusement lavé les péchés de ces roucouleurs sans scrupules.

Et pour leur clouer aussi le bec, l'accès au clocher leur a été interdit par la pose de grilles, un nouveau Commandement du Maire aurait été insuffisant.



Que cela se sache chez les Columbidae : « Faut pas prendre les Muespachois pour des pigeons et encore moins le clocher pour un colombier ! »

Avis aux corbeaux

Maître Corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage. Maître Chasseur, par l'odeur alléché, lui tint à peu près ce langage : "Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau. Que vous êtes bruyant ! Et que vous me semblez bien indiscipliné ! Sans mentir, si votre ramage, se rapporte à votre plumage, nous allons faire un carnage.

A ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie et pour montrer sa belle voix, il ouvre un large bec et croasse à tout va, imité en cela par ses congénères.

Le Chasseur dit alors : "Mon bon Monsieur, apprenez que tout moqueur s'expose dangereusement.

A ces mots, le chasseur brandit un "arrêté de tir de destruction de corbeaux sur la commune de Muespach". Après 10 coups de feu, ils furent un peu moins nombreux ...Le Corbeau, honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'il ferait moins de bruit et moins de dégâts et que l'on ne l'y prendrait plus.

Ainsi 2015 fut moins bruyant que 2014.



Dates des prochaines battues de chasse

Des battues de chasse sont organisées sur le territoire de la commune de MUESPACH

- lundi 28 décembre 2015 et mardi 29 décembre 2015
- samedi 09 janvier 2016 et dimanche 10 janvier 2016
- samedi 23 janvier 2016 et dimanche 24 janvier 2016
- samedi 30 janvier 2016 et dimanche 31 janvier 2016

Ces battues sont signalées.



Embellissement

Fleurissement

Nouveautés 2015

- Achat de bacs à fleurs
- Remplacement des pots sur la structure florale de la place de l'église
- Parterres de fleurs aux entrées et sorties du village
- Mise en place d'une tonne à purin et d'une fendeuse à bois décorées de fleurs

La commission cadre de vie tient à remercier toutes les personnes qui ont arrosé et soigné les fleurs tout au long de la saison.



La première fleur à portée de main

Le jury départemental du fleurissement a attribué le 1er prix à Muespach (dans la catégorie commune de 301 à 1000 habitants) et a proposé notre commune pour l'obtention du label 1ère fleur. Malgré les félicitations du jury régional chargé de l'attribution de ce label, notre commune n'a pas obtenu sa 1ère fleur. Il nous encourage à poursuivre nos efforts.



Concours des maisons fleuries

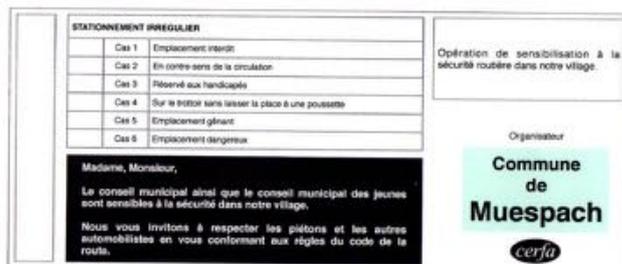
Le jury communal des maisons fleuries a visité le village au mois d'août. Les lauréats seront invités pour la remise des prix lors de la cérémonie du Nouvel An.



Sécurité

Faux PV, vrai problème

La sécurité au centre du village fait l'objet de toute notre attention. Un véhicule, même à 50 km/h reste un danger pour nos écoliers obligés de slalomer entre les voitures mal garées sur les trottoirs. Que dire de l'entrée du parking des commerces souvent obstruée par des voitures garées à la sauvette qui piègent les bons utilisateurs les laissant s'engager sans visibilité et qui obligent les piétons à se risquer sur la chaussée. C'est pour cela que quelques faux procès-verbaux ont été distribués aux contrevenants. Un avertissement sans frais appelé aussi prévention mais qui nous l'espérons les sensibilisera.



Vigilance citoyenne. Ouverture de la saison des cambriolages

Les gendarmes appellent la population à la vigilance. « Fermer les volets, laisser une lumière allumée dans les pièces inoccupées du rez-de-chaussée, jeter un coup d'œil chez le voisin, noter les plaques d'immatriculation des voitures suspectes... sont autant de réflexes de bon sens pour empêcher les cambriolages ».

Nous devons empêcher ces actes.

- N'hésitez pas une minute à prévenir les gendarmes (17) s'il y a quelque chose d'anormal
- Relevez les plaques d'immatriculation des voitures suspectes

Si vous partez en vacances, pensez à prévenir tous vos voisins et à remplir le formulaire Opération Tranquillité Vacances disponible à la gendarmerie ou à l'adresse suivante <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/re/Zooms/Operation-tranquillite-vacances> et déposez le à la Gendarmerie de Durmenach.

Protection des biens

- Dissimulez autant que possible vos objets attrayants et facilement transportables
- Placez vos objets de valeurs (argent, bijoux,...) dans un coffre ou à la banque.
- Enregistrez les numéros de séries de vos objets électroniques (tablettes, téléphones,...) ceux-ci pourront être bloqués ou localisés à distance
- IMEI pour les téléphones (*#06)
- N° de série + adresse MAC pour les ordinateurs
- N° de série pour les autres appareils + photos (caméra, TV, ...)
- Photographiez vos objets de valeurs pour faciliter les recherches en cas de vol, notez les numéros de série, conservez les factures pour les objets de grandes valeurs.

Sécurité

Protégez vos enfants contre le cyber-harcèlement

Aujourd'hui, 10% des élèves seraient victimes de harcèlement en France. Le phénomène s'aggrave avec le développement des réseaux sociaux puisque le harcèlement continue hors de l'école, à la maison, dans la chambre de l'enfant, seul face à son ordinateur.

On parle alors de cyber-harcèlement et ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur.



Le cyber-harcèlement est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de forme de communication électronique, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ».

Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies etc... Il peut prendre plusieurs formes telles que les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne, la propagation de rumeurs, le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale, la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe ou encore la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture.

Le cyber-harcèlement est avant tout du harcèlement. Les conséquences pour la victime et l'impact sur le climat scolaire sont aussi importants que dans une situation de harcèlement « classique ». Contrairement à la violence ordinaire, face à l'écran, les victimes sont très souvent seules et ne peuvent pas être aidées par leurs camarades. Pire, vos enfants ne vous diront rien.

Alors agissez en tant que parents.

Vous avez la responsabilité en termes de prévention mais aussi d'aide en cas de difficulté. L'âge de début d'accès à internet se situe aux alentours de 9 ans et ne cesse de diminuer. Rapidement, l'enfant va être équipé avec un outil numérique personnel : ordinateur, téléphone portable ou/et tablette. A partir de ce moment, tous les adultes présents dans la vie de l'enfant doivent l'accompagner dans son utilisation numérique et lui apprendre à ne pas trop s'exposer, à ne pas divulguer toute sa vie privée, à ne pas poster toutes ses photos, à ne pas écrire n'importe quoi car il peut très vite faire l'objet de moqueries sur ces écrits, son physique mais aussi de jalousie.



Le cyber-harcèlement est le risque le plus important auquel nos enfants sont exposés sur Internet. Alors n'attendez pas que votre enfant soit victime de ce nouveau fléau car malheureusement il ne vous en dira rien... **Parlez-lui de ce problème avant.**

Soldats du feu de Muespach

« On embauche !! » Devenez-vous aussi SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE !

Toute personne de 16 à 50 ans, motivée, apte aux tests physiques et médicaux, jouissant des droits civiques est la bienvenue au sein de notre organisation si elle a le désir d'aider les autres.

La grande famille des Pompiers, vit toujours en parallèle de son métier, au rythme du dévouement par un engagement quotidien au service de la communauté. Les anciens, à présent méritent le repos et c'est aux jeunes de prendre activement le relais. Quoi de plus naturel !

Chez nous la cordialité, la confiance, la formation et l'ambition sont des facteurs majeurs. L'importance de tous ces éléments justifie certainement l'attrait de jeunes du village qui contribuent ainsi au maintien de l'effectif. Quelques places sont toujours à combler et je fais appel à vous pour venir renforcer nos rangs. **Vous serez toujours les bienvenus.** En effet, le Centre d'intervention de Muespach est un vivier de savoir-faire et de compétences diverses où chacun peut y trouver sa place.

« Partager notre passion et notre détermination ! »

Le partage entraîne l'échange et génère la connaissance des autres. Bien se connaître, travailler en équipe main dans la main permet de répondre avec justesse et pertinence. Dans une bonne ambiance et avec beaucoup de motivation on peut **assurer les secours** le plus rapidement possible. Etre au service des autres, demande de la rigueur et un sens élevé des responsabilités.

Il appartient à chacun de puiser en soi, la volonté d'agir, la ferveur de s'engager et de trouver l'énergie de se dépasser dans un état d'esprit empreint d'humilité et de confiance.

« Alors pourquoi pas vous ? »

Pour les plus jeunes, il y a la possibilité de rejoindre dans un premier temps la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers au Centre de Secours à Waldighoffen ou de choisir l'option JSP au collège de Hirsingue.

En cette période de l'année, il faut surtout :

- ne pas oublier de vérifier et faire contrôler les appareils de chauffage
- penser au ramonage obligatoire des cheminées pour passer un bon hiver.

Merci à tous pour votre fidèle soutien et votre générosité témoignée lors de notre passage dans vos foyers pour la proposition des calendriers 2016.

Je vous souhaite à vous toutes et à vous tous, et au nom des membres du Corps et de l'Amicale **de belles et Joyeuses Fêtes de NOËL** et vous présente nos meilleurs **Vœux** de bonheur, de santé et de paix pour l'année 2016.

Le chef du C.I. de Muespach

Lieutenant Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur au : 06 11 50 95 59 ou 03 89 68 71 36

Numéros d'urgence

18 Pompiers

17 Police

112 Appel urgence unique pour l'Europe

Conseil Municipal des Jeunes

Elus depuis septembre 2014, les 7 membres du Conseil municipal des Jeunes ne ménagent pas leur peine !

Visite du Service Départemental d'Incendie et de secours

Mardi 03 Mars 2015, ils ont visité le Service Départemental d'Incendie et de Secours à Colmar, où le président, Monsieur Dirrig, leur a expliqué le fonctionnement du centre d'appels et montré le garage où sont garés tous les véhicules de secours, depuis la voiture de service jusqu'au 4x4 tout terrain. La visite s'est achevée par la « Maison à Feux » où tous les pompiers s'entraînent. Les jeunes ont ensuite été accueillis au Conseil Général et ont pu s'asseoir dans la Salle du Conseil où ils ont expérimenté le déroulement d'une séance avec possibilité d'utiliser micros et écrans.



Challenge Sportif

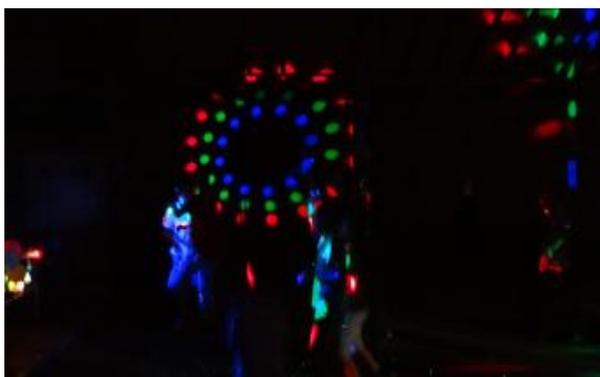
L'après-midi du 6 Juin 2015 a été consacré au Challenge Sportif Inter CMJ organisé par le CMJ de Roppentzwiller.

Au programme : tournois de basket, foot, ping-pong, épreuves de tir à la corde, de dessin et quizz de culture générale. Une cinquantaine de jeunes entre 8 et 18 ans était présente et tous les participants se sont pris au jeu. La bonne humeur, l'esprit d'équipe et le fair-play étaient au rendez-vous et nos jeunes conseillers ont, sans hésiter, décidé de reconduire le challenge l'année prochaine.



Organisation de la CMJ Party pour les ados

Samedi 27 Juin 2015, la CMJ Party a battu son plein: tous les jeunes des CMJ alentours (Steinsoultz, Roppentzwiller et Werenzthuse) étaient invités et nombreux ont répondu à l'appel. La soirée, dans une ambiance de feu et sous les stroboscopes multicolores, animée d'une main de maître par DJ eRik s'est achevée vers minuit.



Conseil Municipal des Jeunes

Halloween : organisation de la nuit du frisson

Vendredi 30 octobre 2015 un rassemblement d'une quarantaine de sombres et maléfiques créatures âgées de 6 à 12 ans a eu lieu à la salle du Sapeur de Muespach transformée en salle des ténèbres. Vampires, sorcières, zombies et autres monstres blafards et recousus, se sont désossés sur le rythme endiablé des musiques de notre temps entrecoupées par de jeux étranges et sans aucun doute ensorcelés. Et plus la nuit tombait et plus nos petits démons se transformaient en d'angoissants êtres vivants rattrapés par les bonbons, les sodas et la fatigue. « La nuit du frisson à Muespach », un coup de maître réussi par le Conseil Municipal des Jeunes de Muespach et DJ eRIK.



CMJ main sur le cœur

- Novembre 2015 : collecte de la Banque Alimentaire
- Décembre 2015 : Vente de Manalas pour le téléthon
- Printemps 2016 : Lavage de voitures au profit du Projet Cambodge

Associations

Bien vivre à Muespach

Créée fin 2014, présidée par Sophie Koenig, l'association BVM comprend 8 membres actifs. Tout au long de cette année, elle a essayé de vous distraire en vous proposant diverses activités comme la création des sapins, la bourse aux vêtements, la bourse aux graines et plantes et la fête alsacienne.

L'association se fait un nom également grâce aux nombreux ateliers qu'elle propose.



Cours d'art floral 1 fois / mois en soirée



Marche nordique : jeudi ou vendredi matin



Atelier culinaire : 1 fois / mois



Cours de vannerie et de tressage de blé

Nouveauté : atelier informatique

Un atelier informatique a lieu tous les jeudis soirs à la salle polyvalente de Muespach. Cet atelier est basé sur la convivialité et la bonne humeur, et doit permettre de répondre aux différentes questions liées à l'informatique mais aussi proposer des exercices dans les domaines suivants: traitement de texte, traitement d'images, navigation sur internet, utilisation de Windows. Des informations sont disponibles sur le site:

<https://sites.google.com/site/atelierinformatiquemuespach/>



Toutes personnes motivées, désireuses de dynamiser son village sont les bienvenues parmi notre association ! Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter bienvivreamuespach@gmail.com ou sophie.koenig@wanadoo.fr ou 03 89 70 53 88

A très bientôt,
La Présidente.

Associations

Chorale Ste-Cécile



La Chorale Ste-Cécile a prioritairement une mission d'animation des offices de la paroisse, mais pas seulement, la preuve...

« L'union fait la force » - Cette maxime, nous l'appliquons depuis toujours. En 1989, nous nous sommes unis aux Chanteurs de l'Amitié de Muespach-le-Haut. Cette année, unis à la chorale de Riespach et à l'ensemble de cuivres, nous avons pu présenter deux concerts de Noël chez eux et à Muespach-le-Haut.

Nouveauté: au mois d'octobre, sous l'impulsion de notre directeur, Frank Reinhold, nous avons enchanté les oreilles des mélomanes par deux concerts à Marie et là aussi l'union a joué: nous avons chanté à Muespach, mais aussi à Obermorschwiller (Wittersdorf-Emlingen), car ce sont les choristes issus de ces paroisses qui ont partagé avec enthousiasme leur talent avec nous.

Ces quatre concerts ont eu un franc succès auprès des auditeurs venus nombreux nous encourager. Un plus pour cette fin d'année: nous proposons une petite animation musicale lors des fêtes des aînés à Muespach et à Muespach-le-Haut.

Chers lectrices, chers lecteurs: une chorale dynamique, ça se soutient !!!

Pourquoi ne viendriez-vous pas grossir nos rangs? Nous répétons le vendredi soir de 20h à 22h. Pour plus de renseignements, contactez notre présidente au 06 30 38 12 31 ou par mail: bm.flieg@gmail.com. Vous serez les bienvenu(e)s. Merci.



FC Muespach

180 licenciés, 10 équipes dont une équipe de seniors féminines.



L'Equipe des Séniors féminines

Un groupe de U15 féminines est également en train de se constituer ; les filles s'entraînent régulièrement et elles espèrent être assez nombreuses à la sortie de l'hiver pour que leur équipe puisse être inscrite en compétition. N'oublions pas non plus les vétérans, qui s'entraînent tous les 15 jours environ et qui disputent quelques rencontres amicales tout au long de la saison. La relève est assurée par un vivier de 85 jeunes des pitchounes aux U18.



L'Equipe des U11 A, des copains de la classe 2005-2006-2007

Le FC Muespach est toujours heureux d'accueillir de nouveaux joueurs, quel que soit leur âge, pourvu qu'ils soient motivés et qu'ils acceptent de participer activement à la vie du club.

Le FC Muespach s'est également fait une réputation dans le domaine gastronomique ; il est en effet réputé dans tout le Sundgau pour ses fameuses carpes frites. Chaque année, ce sont ainsi plus de 1 500 portions qui sont servies, lors des différentes manifestations organisées par le club. Ces manifestations, qui nécessitent la participation active d'un grand nombre de joueurs, permettent de réaliser une bonne partie des recettes du budget.

Pour 2016, le club est en train de mettre sur pied un projet très ambitieux, à savoir un grand tournoi de football sur sable, le 1er "European Beach Soccer Cup". Cet événement se déroulera sur 3 jours, les 24, 25 et 26 juin 2016 et devrait voir se produire des équipes venant de la grande région des 3 frontières et de bien plus loin encore. Il sera bien entendu ouvert à tous les amateurs locaux également. Réservez-vous d'ores et déjà ce week-end !"

Le Président Serge Springinsfeld

Education

Saint Martin fêté par les Ecoliers de Muespach

Les écoliers de l'école élémentaire de Muespach étaient réunis mardi 10 Novembre en soirée autour d'un feu en mémoire de Saint Martin. Ils ont entonné des chants allemands "Lanterne" et " ich gehe mit meiner Lanterne" accompagnés au cor des alpes puis au cor d'harmonie par Angélique Kieffer. Puis un conte de la Saint Martin " L'argent du ciel" relata l'histoire d'une jeune fille pauvre et orpheline partageant tout ce qu'elle possédait. Après ce beau récit, mis en scène par les écoliers, un lâcher de lanternes volantes portant des messages de partage et d'amitié eu lieu. La soirée se clôtura autour du feu, où viennoiseries, vin et chocolat chauds étaient offerts aux enfants et parents venus nombreux.



Marché de Noël de l'Ecole

Comme tous les ans, après deux semaines d'intense préparation durant lesquelles on n'entend plus parler que de couronnes, branches de sapin, colle, planches, pommes de pin et autres petits sujets, et ce dans la bonne humeur générale.

Le marché de Noël de l'Ecole Elémentaire, organisé par les parents d'élèves le 27 Novembre, a tenu toutes ses promesses. De nombreux visiteurs n'ont pas manqué ce rendez-vous hivernal et les magnifiques créations ont toutes trouvé preneur ! Quelle joie de pouvoir partager ces moments autour d'un bon vin et chocolat chauds! Sans oublier les succulents petits gâteaux et pains d'épices confectionnés par les enfants !



Communication

Le site de la commune optimisé pour les tablettes et smartphones

Parce que déjà plus de 50 % des tentatives de connexions sur notre site internet proviennent d'utilisateurs de smartphones et tablettes numériques, le site de la commune a été optimisé.

Plus besoin de sourciller pour trouver une information ! Votre site favori est à présent navigable.

Où que vous soyez, restez connectés sur l'actu de votre commune www.muespach.fr



Et si votre connexion Internet dépassait les 50 Mega à Muespach ?

Depuis bientôt trois ans maintenant les muespachois peuvent bénéficier, grâce au travail de l'ancien conseil municipal, d'un accès à internet digne de ce nom.

La pose de la fibre entre Waldighoffen et Muespach a permis d'offrir un débit théorique maximum de 20M sur une simple paire cuivre et un choix plus large de FAI (Fournisseur Accès Internet). Nous sortant ainsi de la zone d'ombre dans laquelle nous nous trouvions.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Bien que la fibre en elle-même n'arrivera sans doute pas avant longtemps directement dans nos maisons, la technologie continue d'évoluer.

Il faudra compter avec le VDSL2 pour le filaire (débit annoncé à 50 Méga pour le VDSL et 100 Méga pour le VDSL2) et bientôt peut-être la 4G pour le sans-fil et un débit théorique de 100 à 150 Méga.

Depuis un an maintenant SFR propose des abonnements VDSL avec ce débit théorique nettement plus élevé que l'ADSL.

Le principal avantage du VDSL2 réside dans le fait que plus on est proche du répartiteur plus le débit est important. Celui-ci chute rapidement dès que l'on s'en éloigne pour retrouver un débit équivalent à l'ADSL.

Pour le moment, seul SFR propose ce type de connexion, donc avis aux amateurs, dès le moment où ils se situent à moins de 1km. Le répartiteur se trouve vers la maison du Sapeur, rue de la gare.

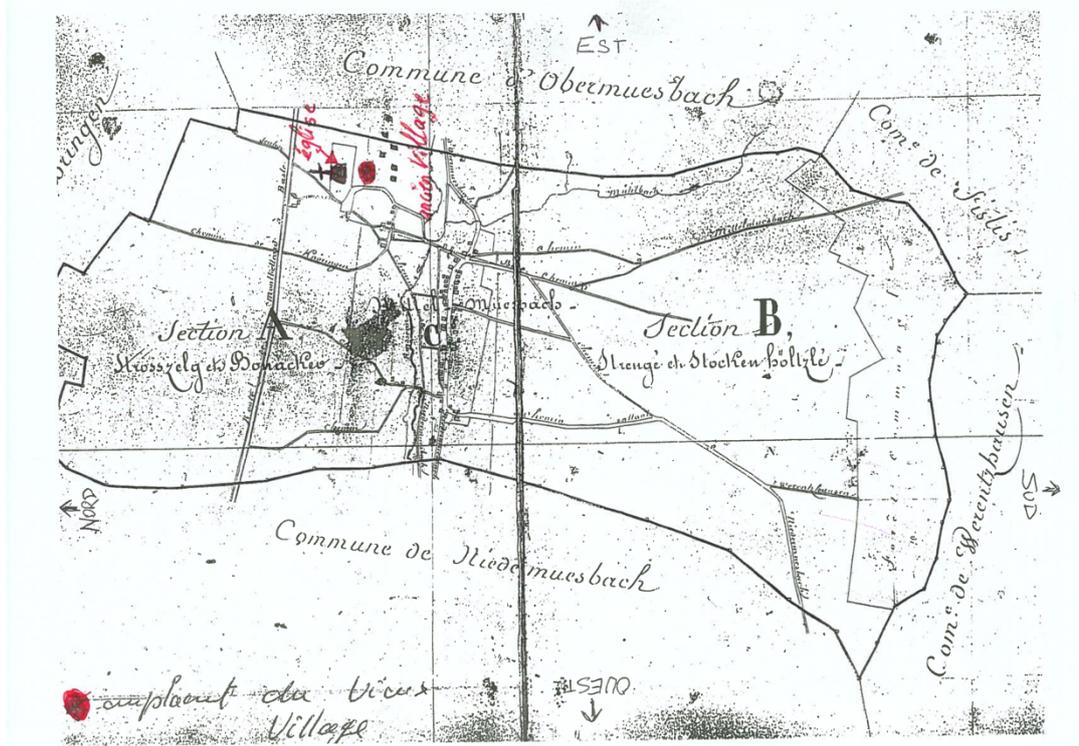
Exemple d'une connexion théorique telle qu'annoncée et réelle testée sur Degrouptest.



Patrimoine

Le lointain passé de notre village

Les premières traces écrites de notre village ont été trouvées dans un registre religieux datant des environs de 1295 ; “extrait des archives de l’évêché de Bâle”, citation d’un “Decanus Johann zur Zonnen” Kirchherr in Muosbach. Muosbach (bach = rivière) correspond au nom de la rivière, cité au début du registre religieux.



Les trois villages des Muespach, “Muosbach superior”(Muespach-le-Haut), “Muosbach medium” (Muespach moyen) et “Muosbach inferior” (Muespach-le-Bas) formaient à l’époque avec Knoeringuen, une seule et même paroisse sous l’égide d’une Eglise Mère. Cette dernière se situait au-dessus de l’ancien cimetière, qui de 1270 à 1865, servait de nécropole.

Le village, en ce temps, était localisé à l’arrière de l’ancien cimetière, visible sur la photo de droite (le pré est loué par la famille Jacques Gutzwiller). Il y a 30 ans, avec l’archéologue Départemental Roger Schweitzer et son équipe (pour l’anecdote, celui-ci était mon ancien professeur de dessin), nous avons constaté que sur ce pré, l’herbe était plus haute et très foncée.



Le terrain formait des cuvettes où nous avons découvert des restes de rondins de bois pourris. C’était bien là des traces de petites maisons en bois, d’environ 3x3m datant de 1400 à 1600. Ces cabanes étaient celles des journaliers, qui louaient leur main d’œuvre aux paysans pour les récoltes.

Ce n’est qu’après cette période que le village “Muosbach medium” s’est formé sur le versant sud de la colline en gardant une certaine distance avec le ruisseau Muosbach (appelé aujourd’hui le Gersbach) afin d’éviter les inondations.

Il faut savoir que, souvent, les noms des villages étaient transformés dans les écritures selon les copistes des archives. On passe de Muosbach à Muospach et enfin Muespach.

Patrimoine

C'est dans les années 1970-75, lors du décaissement du terrain pour la construction de la maison Deschamps (aujourd'hui maison Demieville), vers "Muosbach Superior", que furent découvertes d'anciennes marches d'escaliers ainsi que des conduites d'eau en argile.

Conduite d'eau datant de 1400 à 1850



Conduite d'eau datant de 1850



Sur la période de 1300 à 1800, il est facile d'imaginer l'activité à cet endroit.

En effet, sur la crête de la colline au niveau de la «Vieille route» (« Alti Stross »), se trouvaient un relais postal (des documents existent aux archives de la poste), une auberge et un relais de chevaux.

L'auberge du cheval blanc appelé aussi "la maison rouge" avait à l'époque un crépi rouge.



L'église se situait sur cette même colline, à proximité du presbytère et du cimetière. L'église de "Muosbach medium" appelé "l'Eglise Mère", faisait partie du chapitre de "Leymental", elle a été construite à égale distance de "Muosbach inferior" et "Muosbach superior". Elle accueillait les fidèles des 3 communes ainsi que ceux de Knoeringuen. Aux environs de 1380, Steinsoultz devait aussi être rattaché à Muosbach. Mais cela ne s'est pas fait.

A Bâle, il existe une ancienne carte datée de 1435 dessinée à la plume. En 1650 une copie a été réalisée et l'Eglise Mère y est clairement visible.

Au presbytère, des chambres étaient louées aux voyageurs afin qu'ils puissent se reposer après les longues distances parcourues à cheval ou en diligence.

On parle ici d'une période allant de 1300 à 1830-40 environ, moment auquel le relais postal a cessé de fonctionner.

A travers ces quelques lignes, j'espère vous avoir fait découvrir une part de l'histoire de notre village.



Fête des voisins

Comment organiser une fête des voisins ?

Depuis maintenant quelques années, des rues de notre village s'animent en été. C'est la fête des voisins.

Chaque année vous y pensez mais vous ne vous êtes jamais lancés ? Préparer une fête des voisins est assez simple, même si vous ne les connaissez pas !

Parlez-en à vos voisins. Préparez la fête en collaboration avec eux. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Vous n'osez pas les approcher, vous êtes nouveau ? Pour une première année, initiez seul la fête en déterminant un endroit, en faisant les invitations.



Rue de la Montagne

Déterminez quelle forme aura la fête.

Un BBQ, un pique-nique ? Chacun apporte un plat ? Déterminez le lieu de la fête : un garage, un jardin, une arrière-cour ? Dans la rue (assurez-vous d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la municipalité au moins un mois à l'avance). Rappelez-vous que plus c'est simple, plus c'est facile à organiser et prévoyez peut-être une stratégie de repli en cas de mauvais temps.



Rue des Fleurs

Faites les invitations et distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres quelques semaines avant le jour J.

La Fête des voisins c'est simple et chacun fait sa part. Une bonne formule et sans doute la plus simple est de mettre à disposition un ou deux barbecues, des tables et chaises et d'inviter les gens à apporter leur propre repas, leur propre boisson et même leur propre dînette. Ainsi, pas d'argent à récolter, pas de stress des achats et pas de déçus. Tout le monde mettra naturellement à disposition ses salades et boissons... Pensez à créer une ambiance de fête (votre voisin est un super bricoleur) et prévoyez de la musique (votre autre voisin est peut-être un super musicien !!!)....



Rue de la Gare

Muespachois à l'Honneur

Poème

A Reis en d'Chendheit



Dr Hemmel wie a Poschkarte so blài
Met ma Morgaleftele no licht ràj.
En dara Brisa, a herrliche Duft wo wajt :
Dr Bür hett naba eiserem Hüs, d'Màtta gmaijt.

Das gschnettana Grààs, met dam eiga n'ärtiga Gruchsenn,
Weckt en mim ennara a tief verborgana Senn.
Das saldsàma Empfenda en eim Zuck
Schloht mi wie dr Bletz en d'Chendheit zruck...

Uff dr Schoos vum Bàbba,
Zwescha dr Mamama und d'Màma,
Herh I d'Holzräder vum Bretschiwàga
Eber da holpriga Steiwag fàhra.

Met Hischt, Hot und Hüh en sänftem Trett
Rolla mer alli vier uff dam Wàga met.
S'esch no morga frieh,
Mer hola Griens fers Vieh.

D'Laitzel vum Stier und Ross fescht en dr Hàng
Met lànsgàmem secherem Gàng
Derf ech fiehra wie a Prenz so stolz
Das Gspànn uff eiseri Mätte hengerm Làngholz.

Umschlunga vu dana wo mi eber àlles garn hai
Un met dam Gfühl, dàss si mi nie warda lo allei,
Gspeer I mi, en dar wàrmharzigkeit fescht geborga
Ohni Ahnig was chend amol beditta Chummer und Sorga.

Die tiefsennigi Liebi met sinra Mächt,
Herrlicher àss a warmi Summernacht
Begiesst mi Chenderharz met Zärtlichkeit
Schutz, Vertroja un Secherheit.

O der sorgalosi gsagnetì Cherderjohra
Wurum sennt d'r denn scho so lang verlora
Ech wo gmeint hà der wardet ebig bliiba
Um mi z'verschona vor Angscht, Gfohr und Liida.

A Träna rollt uff dr Bàgga
Wo mi zwengt zum Oiga üff màcha.
S'Gràss duftet emmer no wie zur Chendheitszitt
Doch die wo mi so lieb g'kàà hei, senn zwei scho witt...

23.8.2014

A.Schoffmann



Muespachoises à l'Honneur

Projet humanitaire : trois jeunes filles en départ pour le Cambodge



Maëlys Ancel

Murielle Litzler

Marie-Léanne Heinis

Poussée par l'envie d'aider les habitants de villages isolés à accéder à l'eau potable, une quinzaine d'élèves de 5e du collège Jean-Paul de Dadelsen d'Hirsingue, dont trois Muespachoises, partiront au Cambodge en octobre 2016.

"Le projet consiste à concevoir, construire, transporter, installer et mettre en service une station de pompage et de traitement d'eau actionnée par énergie solaire. Cette station sera installée à environ 200 km au nord de la capitale Phnom Penh"

Cette mission sera confiée à nos jeunes qui seront accompagnés du principal adjoint Monsieur Mulhaupt et du Président de l'association « Kraing speu : l'eau un enjeu vital », composée d'anciens élèves du bâtiment de Cernay ayant déjà une expérience de ce type de projet dans le pays.

Nos trois « entrepreneuses en herbe » sont déjà sur le qui-vive.

« C'est un système d'approvisionnement en eau au fil du soleil, c'est à dire totalement autonome et sans batterie. Le dossier technique a été minutieusement élaboré reprenant les schémas de principe et le dimensionnement du matériel. Sur site, nous serons encadrées pour la mise en place de la station de traitement d'eau, de la station photovoltaïque et du réseau hydraulique ».

Le cycle de l'eau, étudié en classe, n'aura donc plus de secrets pour nos trois aventurières.

Au Cambodge, les habitants du village préparent le terrain et s'activent à l'élaboration des tranchées dans lesquelles les conduites seront installées. La réalisation d'un château d'eau est également en cours sous l'œil avisé d'un architecte et correspondant local.

« Ici, tout semble si simple et si facile à vivre. Là-bas, nous serons confrontées à la réalité de ce que rencontrent les cambodgiens et bien d'autres peuples dans le monde. L'eau est un trésor et nous l'avons oublié.

Muespachoises à l'Honneur

Se rendre sur place sera se rendre utile. En aidant ces personnes que nous ne connaissons pas encore, nous aiderons aussi les générations futures. Cette expérience sera hors du commun et inoubliable » assurent nos trois entrepreneuses.

Pour financer ce projet, l'association n'est pas sans idées

- Décembre 2015 : marché de Noël à Hirsingue
- 27 Février 2016 : repas Cambodgien à Cernay à l'Espace Grün
- 17 Septembre 2016 : concert classique au Parc des Expositions à Mulhouse
- Juin 2016 : vente de tartes flambées aux portes ouvertes du collège d'Hirsingue
- Le Conseil Municipal des Jeunes, dont Marie-Leanne est une conseillère active, soutiendra également ce projet par l'organisation d'un lavage de voitures au printemps 2016 à Muespach.

L'association est aussi et surtout en recherche de partenaires. Le coût total du projet représente 130 000 €. Les quatre opérations précédentes ont été un succès et l'association repart pleine de courage et de volonté. Ils ont le savoir-faire mais sans le soutien d'entreprises, d'organismes publics et privés et de particuliers le projet sera compromis.

Appel au mécénat.

Vous êtes sensibles à ce projet, vous souhaitez soutenir nos trois chefs de chantier ? Alors renvoyez le coupon ci-dessous à l'Association

**"Kraing Speu - L'eau, un enjeu vital",
Monsieur Mulhaupt,
20 rue du bonhomme
68100 MULHOUSE**

Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le code général des impôts. 66 % des sommes reversées seront déductibles des impôts ainsi, pour exemple, un don de 50 € ne reviendra finalement qu'à 16 €.



Soutenons ce projet, soutenons nos trois jeunes Muespachoises

Coupon réponse, bulletin communal de Muespach.

Je souhaite faire un don d'une somme de €uro au profit de l'Association
Kraing Speu - L'eau, un enjeu vital. Merci de me renvoyer un accusé pour la réduction fiscale

Mme / M
(Nom-Prénom)

Adresse :

Tel :

(par chèque bancaire à l'ordre de l'association « Kraing Speu - L'eau, un enjeu vital »)

Fait à Le.....

Signature

Muespachois à l'Honneur

Louis Gretter élu 4e adjoint

Louis Gretter, conseiller municipal, a été élu 4e adjoint alors que Louis Gretter l'était déjà de 1935 à 1945 puis Maire de 1947 à 1965. Oui c'est juste. Louis Gretter est le propre petit fils de Louis Gretter son grand-père. On ne peut être plus précis sous la 5e République. En Monarchie, ma plume parlerait de la dynastie des Louis Gretter mais la Seigneurie Nationale de Hollande ne nous le pardonnerait pas.

Osons quand même: Louis Gretter II, petit fils de Louis Gretter I, a été élu, au suffrage universel dans le bourg de Muespach en l'an 15 du troisième millénaire, 4e Adjoint en remplacement du gentilhomme Henri Jacques parti rejoindre les contrées de la très Haute-Savoie pour raisons professionnelles.

Plus sérieusement, Louis sera en charge des affaires concernant le cadre de vie et les affaires relatives à la sécurité (bâtiments, routière, etc...).



De g. à droite : Alain Schmitt, Christian Grandclaude, Régine Rentz, Philippe Huber, Louis Gretter

Les conseillers



Yannick Biechlin



Raphaël Brie



Estelle Davidenko



Nicole Hatstatt



Hubert Hebinger,



Maxime Meister



Michel Munch



Solange Stoecklin



Marie-Anne Westwood

Solidarité

Opération "Brioches" 2015



Monsieur le Maire,

La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioches" au profit des personnes handicapées mentales de l'A. P. E. I. de Hirsingue.

L'édition 2015 a permis de vendre dans votre commune 210 brioches pour un montant de 1 055 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de votre village. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes intellectuelles est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioches », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Le Président, Fernand HEINIS

P. S. : Les bénéfices nous permettent de financer une partie des travaux de rénovation des chambres et poursuivre l'humanisation des unités de vie du site.

Collecte alimentaire

Le Conseil des Jeunes de Muespach engagé aux cotés des plus démunis.

Ce samedi 28 novembre 2015, le Conseil Municipal des Jeunes de Muespach accueillait en mairie les villageois venus nombreux déposer des denrées alimentaires non périssables

Sucre, farine, huile, pâtes contribueront à l'aide des plus démunis. Une belle réussite pour ces jeunes au grand coeur qui ont poursuivi leur action ce samedi 5 décembre de 9h00 à 11h00 par la vente en porte-à-porte de manalas au profit du Téléthon.



Souvenirs, ça va faire 10 ans déjà !

Mars 2006, 65 cm de neige tombait en l'espace d'un week-end



Agenda 2016

| | |
|---------------|--|
| 01 janvier | Grand'messe 10h00, journée mondiale de la paix |
| 05 Janvier | Réception de la galette des rois des ainés |
| 16 janvier | Collecte des sapins |
| 17 janvier | Cérémonie des Vœux du Maire |
| 17 janvier | Cross des Sapeurs-Pompiers de Muespach-le-Haut |
| 23 janvier | Crémation des sapins |
| 27 janvier | Don du sang à Muespach |
| 30 janvier | Assemblée générale Amicale des Sapeurs-Pompiers |
| 30-31 Janvier | Cochonaille pour Terre des Hommes Muespach-le-Haut |
| 31 janvier | Visite pastorale - Fête Patronale Saint-Blaise 10h00 |
| 6 février | Vente des cartes de membre de l'Amicale des Donneurs de Sang |
| 6 février | Cours de taille |
| 21 février | Repas Carpes frites de l'Amicale des Sapeurs-pompiers |
| 27 février | Loto Tennis Muespach-le-Haut |
| 5 mars | Cours de taille |
| 13 mars | Tournoi de Ping-Pong Muespach-le-Haut |
| 16 mars | Concert des enfants de Tchernobyl Muespach-le-Haut |
| 19 mars | Chasse aux œufs |
| 19 mars | Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang |
| 3 avril | Repas Carpes Frites du FC Muespach |
| 23 avril | Bourse aux vêtements et puériculture |
| 29 Avril | Don du sang à Muespach-le-Haut |
| 7 mai | Bourse aux plantes et aux graines |
| 8 mai | Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de Sang |
| 15 mai | Pentecôte et Première Communion à Muespach 10h00 |
| 15 mai | Sundg'Oldies |
| 22 mai | Petit déjeuner des villageois |
| 22 mai | Fête des Abeilles à Muespach-le-Haut |
| 19 juin | Rallye pique-nique |
| 24-25-26 juin | 1er Grand Tournoi International de Beach Soccer du FC Muespach |
| 1-2-3 juillet | Excursion de la chorale |
| 9 juillet | Soirée tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang |
| 10 juillet | Cérémonie de la Fête Nationale |
| 29 juillet | Don du Sang à Muespach |
| 20 août | Soirée tartes flambées de l'Amicale des Sapeurs-pompiers |
| 21 août | Marché aux puces |
| 4 septembre | Forum des Associations |
| 4 septembre | Fête Tartes Flambées à Muespach-le-Haut |
| 11 septembre | Fête Alsacienne |
| 1er octobre | La Steinsoultzoise à Steinsoultz |
| 2 Octobre | Choucroute du conseil de Fabrique de Muespach-le-Haut |
| 8-9 octobre | Arboriculteurs Muespach-le-Haut |
| 19 octobre | Don du Sang à Muespach-le-Haut |
| 6 novembre | Vente des calendriers des Sapeurs-Pompiers |
| 6 novembre | Repas Carpes frites du FC Muespach |
| 10 novembre | St Martin |
| 13 Novembre | Loto à Muespach-le-Haut |
| 20 Novembre | Congrès Apiculteur à Muespach-le-Haut |
| 4 décembre | Fête de Noël des ainés |

L'Alsace



Le Alsace

une par les dîmes de Mumpach.

Que connaissent-ils vraiment de la région dans laquelle ils habitent?

À voir d'en juger.

La préfecture de l'Alsace est Strasbourg.

La gastronomie c'est la choucroute et les marulas mais aussi les bretzels, les fleischknaks, le munster, le saucisson, la bière, le pain d'épices et les pommes, et surtout le kugelhopf.

On parle l'Alsacien.

ON PEUT TROUVER DES CIGOGNES ET LE GRAND HAMSTER.

On a perdu l'Alsace pendant la guerre mondiale. Mais heureusement on l'a récupérée à la fin.



AU NORD IL Y A LE BAS-RHIN, MAIS AU SUD IL Y A LE HAUT-RHIN.

JE ME DEMANDE BIEN POURQUOI !

À l'est il y a la frontière allemande mais aussi près de Mumpach parce qu'on va souvent y faire les courses, et juste après, au sud, il y a la frontière suisse.

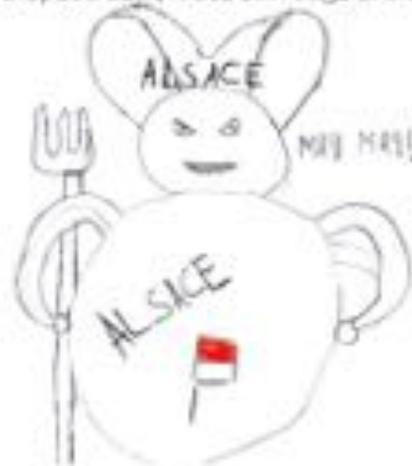
J'aime bien l'Alsace parce que c'est la nature.

C'EST LA RÉGION LA PLUS RICHE DE FRANCE, IL Y A ENVIRON 1 859 869 HABITANTS.

L'Alsace est la plus petite région de France.



Le drapeau de l'Alsace est rouge et blanc : il s'appelle



ROT n' WEISS.

L'Alsace va fusionner avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

Ça donnera ALCA ou ACAL ou quelque chose comme ça mais j'en connais beaucoup qui ne sont pas d'accord ...

La classe des
CE2/CM1/CM2